



AMPLIFIER LA MOBILISATION ET LES GREVES POUR GAGNER

LE RETRAIT DE LA REFORME UNIVERSELLE PAR POINTS

Il n'y a pas eu de trêve durant les fêtes de fin d'année... Les mobilisations n'ont pas faibli et de très nombreuses actions ont eu lieu : déploiements, diffusions, concert de solidarité aux agent-e-s du rail, manifestations et rassemblements, actions de solidarité...

L'opinion publique soutient majoritairement ce mouvement social, malgré les provocations et pressions du gouvernement et des médias à la botte des grands patrons, qui stigmatisent les secteurs en lutte contre la régression sociale. Et ce n'est pas le traditionnel discours du président, lors de ses vœux, qui a su convaincre et apaiser la colère sociale qui gronde depuis deux ans.

Age de la retraite : recul à 64 ans... en attendant plus !

Tout en prétextant conserver l'âge légal à 62 ans, le 1^{er} ministre confirme la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans qui constituerait en fait l'âge réel de départ à la retraite en dessous duquel s'appliquera un malus (5% par année manquante) !

La baisse programmée de toutes les pensions

Le 1^{er} ministre veut la disparition du calcul sur les 25 meilleures années dans le privé ou sur les 6 derniers mois dans le public et pour certains régimes spéciaux. Il veut un calcul sur toute la carrière !

En se projetant sur une durée de cotisation annoncée de 43 ans (a minima), cela signifie qu'on ajoute les 18 pires années (ou les 510 pires mois dans le public) : inévitablement les pensions vont subir une baisse drastique (de 10 à 50 % selon les cas) !

Rien de nouveau sur la pénibilité... sinon toujours plus de pénibilité !

Le gouvernement annonce des compensations liées à la pénibilité... En réalité l'octroi de dérogations permettant de partir 2 années plus tôt se situe bien en deçà des dispositions existant déjà dans les différents régimes... Dans tous les cas de figure, la référence sera toujours 64 ans (âge pivot) et donc les départs anticipés ne pourront se faire qu'à 62 ans...

Diviser les générations entre elles !

En précisant que la réforme ne concernera que les salarié-e-s né-e-s à partir de 1975, le gouvernement cherche à diviser les travailleurs(ses)... en donnant l'illusion de préserver les générations actuelles pour sacrifier les générations futures... Cette manœuvre désavoue l'affirmation gouvernementale qui prétend préserver la répartition et la solidarité intergénérationnelle... Le système voulu par le gouvernement, c'est au contraire la rupture de la solidarité intergénérationnelle !

Les salariés qui se mobilisent actuellement veulent que les générations futures bénéficient des mêmes dispositifs que ceux existant actuellement dans les différents régimes !

ÂGE DE LA RETRAITE PIVOT : 64 ANS. ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ. 63 ANS.

POUR LES RICHES, LA RETRAITE-CHAPEAU...



... POUR LES PAUVRES, LA RETRAITE-CAVEAU.



L'intersyndicale départementale CGT-FO-FSU-Solidaires et UNEF demande toujours le retrait du projet présenté par le premier ministre afin que soient ouvertes sans délai de véritables négociations qui préserve notre système de retraite par répartition avec tous ses régimes et qui l'améliore afin de le rendre encore plus juste et plus solidaire, sans allongement de la durée de vie au travail.

Ce projet n'est pas acceptable car il est porteur de régression des droits de chacune et chacun. Toutes les hypothétiques avancées proposées par le gouvernement devraient être financées par des baisses de pensions ou par l'allongement de la durée de vie au travail. Au bout du compte, c'est la pulvérisation de tous les régimes de retraites, à commencer par le régime général et la remise en cause du droit à la retraite !

D'autres choix sont pourtant possibles

Quand les profits financiers battent chaque année des records, à l'inverse des choix du gouvernement et des diktats du capital, il est possible de partager autrement les richesses produites par le travail afin de réinstaurer la retraite à 60 ans pour toutes et tous, d'imposer qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC, d'imposer l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes, d'imposer à toutes les entreprises de payer les cotisations sociales qu'elles doivent au système solidaire de retraite.

L'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires et UNEF appelle à construire les conditions d'une amplification de la grève interprofessionnelle, dès le 9 janvier, avec une manifestation à 10h00 Place du 1^{er} Mai à Clermont-Ferrand.



L'intersyndicale départementale CGT-FO-FSU-Solidaires et UNEF appelle à mettre en débat, dès mardi, dans toutes les entreprises, services et lieux d'études en organisant des assemblées générales de salarié·e·s, d'étudiant·e·s et de lycéen·ne·s, les conditions de la réussite du 9 janvier et de ses suites dès le lendemain.

Les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF annoncent dès maintenant que des initiatives seront organisées pour les vendredi 10 et samedi 11 janvier 2020. Une réunion des organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF aura lieu le 9 janvier à 18 heures à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand. Elle sera ouverte aux délégué·e·s et représentant·e·s mandaté·e·s par les AG de grève.

MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE LE 09 JANVIER 2020

10H00 PLACE DU 1^{ER} MAI CLERMONT-FERRAND

